

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Procédure avec négociation

MARCHE DE SERVICES

Pour la construction de 17 logements en location sociale, 11 logements intermédiaires et 6 logements individuels à Rives du loir en Anjou.

Le marché est-il couvert par l'Accord sur les Marchés Publics : NON OUI

Avis de marché : directive 2014/24/UE

L'avis implique :

Un marché soumis aux dispositions de l'article R2124-3 3° du code de la commande publique.

Identification de l'organisme qui passe le marché : OPH Angers Loire habitat- 4 rue de la Rame - CS 70109 - 49101 Angers cedex 02 – Tél. : 02 41 23 57 57.

Type de pouvoir adjudicateur et activité principale :

Logements et équipements collectifs.
Autres acheteurs.

Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de 11 logements collectifs, 6 logements individuels en location à Rives du loir en Anjou.

Lieu de prestation des services :

ZAC de l'ORTIER commune de Soucelles – 49140 Rives du loir en Anjou.

Description succincte :

Mission de base code de la commande publique : (ESQ, APS/APD, PRO, ACT/DCE, VISA, DET, AOR) + RE 2020 + étude acoustique au regard de la situation du terrain et en vue d'obtenir l'attestation de prise en compte de la réglementation acoustique selon l'arrêté du 27 novembre 2012.

Durée du marché : 24 mois

Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :

Angers Loire habitat via la plateforme achatpublic.com – Guillaume POURIAS/ François-Xavier SORAN.

Lieu de transmission des candidatures :

sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com

Forme juridique que devra revêtir le groupement :

Aucune forme de groupement n'est imposée au candidat du marché. Le mandataire du groupement sera l'architecte.

Renseignements concernant la situation propre du prestataire:

- Lettre de candidature DC1 et déclaration DC2 ou le Document Unique de Marché Européen (DUME).
- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.
- Attestations sur l'honneur du candidat indiquant qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.
- Certificat de qualification professionnelle (inscription à l'ordre des architectes ou architecte DPLG, DESA, DEA + HMONP ou équivalent, inscrits au tableau de l'Ordre).

Documents à produire au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- Assurances (Responsabilité civile).

Nombre minimal d'opérateurs envisagé : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Adéquation des moyens, capacités et expériences de moins de 3 ans dans la construction avec une présentation de projets similaires en rapport avec l'objet du marché et son budget (ne seront retenues que les références où le candidat aura été lauréat) :

- 3 références maximum de bâtiment collectif d'environ 20 à 30 logements sociaux avec une problématique forte de qualité urbaine et d'un minimum de 5 maisons individuelles sociaux. Les références en conception de bâtiment collectif orienté seniors et individuel sur seront appréciées dans les candidatures.

Les projets devront être récents (- de 3 ans) et si possible réalisés. Le cas échéant il faudra indiquer le stade d'avancement.

Pour tous les projets il conviendra d'indiquer les coûts de travaux (bâtiment / VRD / espaces verts) et la surface habitable.

Les compétences suivantes devront nécessairement être réunies : architecture, économie de la construction, structure, électricité (courant fort et faible), fluides, (plomberie, chauffage, ventilation) thermique et acoustique + maîtrise du BIM recommandée.

Une expérience dans l'anticipation de la future RE2020 du bureau d'études fluides sera exigée.

Conditions propres aux marchés de services :

La prestation est réservée à une profession particulière : Oui.

Le candidat devra avoir la qualification de maître d'œuvre au sens de l'article R2431-1 du code de la commande publique (architecture, BET, structure et fluides, économie de la

construction) ou architecte DPLG, DESA, DEA + HMONP ou équivalent, inscrits au tableau de l'Ordre.

Type de procédure : avec négociation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

Date limite de réception des candidatures : lundi 17 juin 2024 à 12H00.

Informations complémentaires :

CPV : 71000000

Variante prise en considération : non

Modalités de financement : ressources propres et publiques.

Paiement à 30 jours par virement administratif.

Possibilité de recourir à des prestations similaires.

Modalités d'ouverture des offres : séance non publique

Langue pouvant être utilisée dans la candidature : français

Clause d'insertion : oui

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée Ile Gloriette 44000 Nantes.

Introduction des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé pré contractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

Date d'envoi à la publication : 16 mai 2024